

Collectif « *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »

519 Chemin de Langelède - 32120 SARRANT

Tél : 06 07 60 69 27 – Mail : protectionpaysagessarrant@gmail.com

Sarrant, Le 14 Octobre 2022

Objet : Enquête publique projet centrale photovoltaïque Berrac (Gers)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le développement du solaire est une évidence pour nous, mais pas n'importe comment et surtout pas contre la Nature.

le Collectif "Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages" de Sarrant (32120) est défavorable aux projets d'usines solaires, notamment sur la commune de Berrac pour les raisons suivantes :

- ce projet d'ENR ne semble pas constituer une véritable transition énergétique mais l'utilise comme alibi pour privilégier des actions privées qui bouleverseront nos territoires et nos paysages, artificialiseront de précieuses terres agricoles, généreront de multiples nuisances pour les habitants, (atteinte à la biodiversité, dégradation de nos paysages, pollution significative des sols, de l'eau,....)
- En septembre 2021, l'Ademe s'inquiétait de tels projets alors qu'aucun retour d'expérience n'existe en ce qui concerne les conséquences sur les cultures, les sols et la biodiversité. Il n'y a pas de recul sur l'impact que les panneaux solaires auront sur la reconquête du site par la faune et la flore.
- Ces parcs ne sont nullement nécessaires, car les gisements photovoltaïques sur les toitures de différents bâtiments (habitations, bâtiments publics, hangars, surfaces commerciales et industrielles), les espaces déjà artificialisés comme les parkings avec des ombrières, les friches ou sites pollués... sont largement suffisants pour répondre à la demande d'électricité renouvelable.

Nous nous inquiétons face au développement de tous ces projets qui n'accordent pas de place à la concertation, ne prévoient pas de consultation du public, sans cadre citoyen NI retombées économiques locales, et qui ne respectent pas l'environnement, la non-artificialisation des sols, les habitants de notre département et ses paysages.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos meilleures salutations.

Collectif

« *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »